

Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Les fonctions de l'animateur·trice d'activités et de vie quotidienne se situent principalement dans les accueils collectifs de mineur·es (accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances), mais peuvent aussi se situer dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle.

Emplois visés

- Animateurs·trices enfance-jeunesse
- Animateurs·trices en accueil de loisirs et Périscolaire
- Animateurs·trices pour des séjours de vacances
- Animateur·trices socioculturel·les



La Ligue de l'Enseignement

Nous accompagnons les acteurs éducatifs, les enseignant·es, les familles, les formateurs·trices et les animateurs·trices, les élu·es et agents des collectivités locales, pour que le droit à la formation profite réellement à tous et tout au long de la vie.

Nous proposons des formations participatives, dans les valeurs de l'Éducation Populaire, avec des méthodes pédagogiques variées, adaptées aux projets professionnels des candidat·es stagiaires, avec un lien fort avec les structures d'alternance, dans le but de favoriser l'insertion professionnelle des stagiaires, de valoriser leurs parcours et d'améliorer la qualité éducative dans l'animation socioculturelle.

Lieu de formation

NANCY

Pour tous renseignements

Secrétariat de formation:
03.29.69.60.52

Corinne.stoecklin@fol-88.com

Nos statistiques :

Taux d'obtention du diplôme : 86%
Taux d'obtention partielle : 10%
Taux d'abandons : 15% (santé, changement d'orientation professionnelle, mobilité)
Taux de poursuite d'études : 18%
Taux d'insertion professionnelle : 71%
Taux de réussite des apprentis : 100%
Taux de satisfaction des stagiaires : 85%

Ref handicap : DIDIER Cécile 06 28 74 97 47
cecile.didier@ligue54.org

MAJ décembre 2025

CPJEPS

Mention « Animateur·trice
d'Activités et de Vie Quotidienne »

28 septembre 2026 au 17
septembre 2027

Lien pour inscription :

<https://urls.fr/IAHZaD>

Accès au catalogue des formations Ligue Grand est sur ce lien: <https://ofligueenseignementgrandest.fr>

NANCY

Information collective

Date à définir - se renseigner

Certificat
Professionnel
de la Jeunesse,
de l'Éducation
Populaire et du
Sport



Les objectifs de la formation

Participer au projet et à la vie de la structure.

Être capable d'animer les temps de vie quotidienne de groupe.

Être capable de concevoir des activités en direction d'un groupe.

Être capable d'animer des activités.



Cette qualification peut constituer une première étape vers d'autres diplômes professionnels : l'obtention du CPJEPS donne une partie du BPJEPS ASEC* et il donne aussi l'équivalence BAFA*.

BPJEPS ASEC *Brevet Professionnel de la jeunesse, de L'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Animation Socio-Éducative et Culturelle*

BAFA *Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur·trice en accueils collectifs de mineur·es*

POUR QUEL PUBLIC ?

Ce diplôme s'adresse à **toute personne souhaitant exercer le métier d'animateur·trice** ou occupant cet emploi, pour développer ses compétences et accéder à la **qualification professionnelle** correspondante.

La formation est ouverte à l'**apprentissage** en partenariat avec les centres de formation d'apprentis (CFA) Education Populaire de la Ligue de l'enseignement et le CFA FORMAS.

Les personnes de **moins de trente ans** sont éligibles au **contrat d'apprentissage**.

Pas de limite d'âge pour les personnes ayant une Reconnaissance de la Qualité Travailleur·se Handicapé·e.

Le contrat d'apprentissage assure une **prise en charge totale du coût de la formation** et permet d'avoir le statut de salarié·e apprenti·e.

ORGANISATION

Les stagiaires seront accompagnés tout au long de leur formation par un·e tuteur·trice

La formation débutera en septembre 2026 jusqu'en septembre 2027 sous réserve d'habitation de la

420h de formation théorique
500h en entreprise minimum selon statut

COÛT

Pour les apprenti·es, pas de coût de formation pour les employeurs privés.

Le **plan de relance de l'apprentissage** octroie une aide aux employeurs de 5000€ pour la signature d'un contrat.

Pour tous les autres statuts : 5460€ avec possibilité d'aide au financement par l'OPCO de rattachement de votre employeur.

Contactez-nous pour plus d'informations.
Secrétariat de formation:
03.29.69.60.52
formation-contact@fol-88.com

